

Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72 courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE www.mairie-treflez.fr

HORAIRE

KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
10 septembre 2020
N° 1938

MAIRIE: ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE: ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

PERMANENCE DES ELUS

Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Mme Le Maire :

Anne BESCOND, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit uniquement sur rendezvous le mercredi matin.

MEMENTO

Médecin de garde : 15 Pharmacie de garde : 32 37 Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven:

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60 Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat :

ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07

Brigade de Plouzévédé :

mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon :

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice :

M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE HORAIRES D'ETE

>Kergoal (Cléder)

Tel: 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30** à **18h.**

Lundi de 13h30 à 18h

>Ruléa (Lanhouarneau)

Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

N° service Déchets: 0 800 220 574

FIBRE OPTIQUE

Pour préparer le déploiement imminent de la fibre optique sur notre commune, il y a lieu **aux propriétaires ou locataires riverains de lignes téléphoniques de procéder à un élagage** des arbres comme suit :

- Dégager la végétation sur une largeur de 1 mètre de part et d'autre des lignes et sur une hauteur de 50 cm au dessus du câble.

Ces travaux doivent impérativement être effectués **pour fin septembre** pour que la société prestataire puisse réaliser leur aiguillage.

Dans le cas contraire, où les lignes ne seraient pas rendues accessibles, la société irait faire des travaux dans une autre commune, et nous ne serions desservis que dans un délai inconnu.

Les personnes qui rencontrent des difficultés pour faire élaguer leurs haies ou leurs arbres en vue du passage de la fibre optique peuvent prendre contact dès aujourd'hui avec M. Jean NEZOU, adjoint aux travaux (02 98 61 45 72), afin qu'une solution soit trouvée d'ici le 15 septembre prochain

RAPPELS

INTERDICTION DES CHIENS ET DES CHEVAUX SUR LES PLAGES

L'Arrêté préfectoral du 19 janvier 2018 interdit l'accès des chevaux et des chiens, même tenus en laisse, aux plages du Finistère : du 1er juin au 30 septembre de chaque année.



CIVISME

Petit jardin de la Gare

Le petit jardin derrière la supérette n'est pas une poubelle.

En effet, à plusieurs reprises (malgré le nettoyage) il est retrouvé différents déchets (papiers bonbons, paquets de gâteaux, canettes....). L'éco point n'est qu'à quelques mètres de là, il serait donc préférable d'aller jusque là pour les y déposer ou tout simplement de les ramener chez vous.

Nous comptons sur votre civisme pour que cet endroit reste propre.



INFORMATIONS SPORTIVES

E.S.T. Dimanche 13 septembre

* Les **seniors B** reçoivent **Mespaul B**. Match à 13h15. RDV au terrain à 12h15.



* Les **seniors A** reçoivent **Lanhouarneau/Plounevez B**. Match à 15h30. RDV au terrain à 14h30

BASKET BALL KERNIC:

Reprise des entrainements, au gymnase de Lanhouarneau :

- U7/U8/U9 : le Jeudi 17 Septembre 2020 de 17h15 à 18h15 à Lanhouarneau
- U15 : le Vendredi 18 Septembre 2020 de 18h30 à 20h00 à Lanhouarneau.

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket-ball, venez nous rejoindre aux horaires d'entraînements.

Contact : CONORT Gaêtan 06 19 65 81 73 ou FRASLIN Christophe 06 71 97 2148

BADMINTON LES FOUS DU VOLANT:

Si tu as entre 8 et 14 ans et que tu souhaites pratiquer le badminton, viens nous rejoindre le Mercredi 16 Septembre 2020 de 14h00 à 15h00 au gymnase de Plounévez-Lochrist. Possibilité de faire des séances d'essai.

Contact: FRASLIN Christophe 06 71 97 21 48

FOOTBALL (FCLP):

Les entraınements ont repris aux horaires suivantes :

- U6/U7 : le Mardi de 17h30 à 18h30 à Lanhouarneau.
- U8/U9 : le Mardi de 18h45 à 19h45 à Lanhouarneau.
- U10/U11 : le Mercredi de 17h00 à 18h30 à Lanhouarneau Contact : FRASLIN Christophe 06 71 97 21 48

EMPLOI

L'école privée Notre Dame du Sacré Cœur recherche un jeune en service civique pour l'année 2020-2021 pour gérer le site de l'école et l'informatique.

Renseignements auprès de la directrice au 02.98.61.43.17 ou au 06.83.84.39.17

Je vous propose de repasser votre linge à mon domicile, maison non fumeur, pièce dédiée au linge, service rapide et soigné.



Règlement en CESU accepté (déductible de vos impôts) Tel. :07-67-65-01-79

INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

<u>Horaires du mois d'Août</u>

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 13h et 16h30 - 20h30 Vendredi et samedi: 9h - 13h et 16h30 - 22h Dimanche 10h30 - 14h et 16h30 - 22h

>La Supérette 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.

>Le Salon 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h30 **Samedi** : 8h30-17h

Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.

LE SALON SERA FERME DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE AU SOIR JUSQU'AU MARDI 6 OCTOBRE

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT** sur **RDV**. Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90

Samedi: 11h à 12h et 13h30 à 15h Dimanche: 10h30 à 12h.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES COMMERCES ET LIEUX CLOS



MARCHÉ DU MARDI SOIR

<u>Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir</u>
><u>La ferme "Plein le Boutoc</u>" de Tréflez **07 70 01 94 53**

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30, le mardi.**

>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94

La place du Général De Gaulle est sécurisée à partir de 14h, pour le temps du marché hebdomadaire. Un arrêté municipal du 17 juillet 2020 a été pris afin de réglementer le sens de circulation et le stationnement.

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.

ASP - Respecte du Léon :

Familles endeuillées: Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil.

Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. - La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le Jeudi 10 septembre 2020 de 14 h 15 à 16 h 15

* Inscription à l'ASP-Respecte du Léon : au 06.04.09.57.99

Appel à bénévoles : Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD).

L'association recherche dé nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.

Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.

ANNONCES EXTÉRIEURES

PLOUESCAT Au gré des vents

Venez découvrir avec l'AS Voile Plouescat les plaisirs grisants d'une pratique sportive toute l'année de la Voile et du Char à Voile.

Loisirs et compétition jeunes Voile (Optimist, Cata, Planche à Voile) Entrainement tous les samedi matin

Loisirs et compétition jeunes Char à Voile - Entrainement le mercredi Après-midi

Nouveauté 2020 - Ouverture d'une pratique loisirs Adultes ouverte à tous y compris débutant le Samedi Après-Midi

Encadrement par des moniteurs diplômés

Renseignements et inscription le samedi 5 septembre 2020 de 9h à 12h30 au Centre Nautique de Plouescat Port de Porsguen et au pôle d'inscription de Plouescat Parc des sports

PLOUNEOUR TREZ

Reprise des activités de gym et badminton loisirs sur Plounéour Trez

BADMINTON: mercredi 09/09 à 20H30 au gymnase Plounéour Trez (prévoir sa raquette).

Trez

Renseignements complémentaires et inscription (sur place) en dé-

Pour les nouveaux adhérents : fournir un certificat médical de non contre indication aux différentes pratiques sportives citées çi dessus.

Règlement par chèque à partir de la 2ème séance.

COURS DE GUITARE

Professeur expérimenté donne cours de guitare ado, adulte, tout style, tout niveau. 1er cours gratuit. Déplacement possible

Tel.: 06.42.51.80.26

CLIC INFO - LE FOLGOET

club informatique au local du club situé ZA de Kerduff 29260 le Folgoët de 9 H a 12 H et de 13 H 30 a 18 H

L'assemblée générale aura lieu le 18 septembre 2020 au siège du club dans le respect des normes sanitaires

ECOLE DE MUSIQUE COTE DES LEGENDES

Arts du cirque à Lesneven :

pour les enfants de 3/4 ans, atelier parents/enfants ; pour les enfants dès 5 ans, atelier d'éveil ; pour les enfants dès 8 ans, atelier d'initiation

Danse contemporaine à Saint-Frégant :

pour les enfants dès 4 ans, atelier d'éveil; pour les enfants dès 6 ans, atelier d'initiation

Renseignements: EPCC Ecole de musique 06 77 97 07 89



DON DU SANG à LESNEVEN les 21, 22, 23 et 24 septembre de 8 h à 13 h à l'atelier.

Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

avec le club MadéoSports affilié FSGT et agrément jeunesse et sports à partir du mercredi 09 septembre 2020.

GYM: mercredi 09/09 de 20H00 à 21H30 salle annexe Plounéour

GYM DOUCE adaptée : jeudi 10/09 10H00 à 11H00 salle annexe Plounéour Trez

but de séance ou 0688980368 ou 0664260017

Application du protocole sanitaire lié à la COVID 19

INFOSJUDO SAISON 2020-2021

Des permanences pour les inscriptions pour la saison 2020-2021 à l'Alliance Judo de la Baie sont prévues : -le mercredi 16 septembre de 17h15 à 20h au DOJO -le mercredi 23 septembre à partir de 17h 15 au DOJO (étage salle omnisports) à Plounévez-Lochrist

Les cours reprennent le mercredi 16 septembre (à partir de 4 ans), vous pouvez essayer gratuitement pendant 2 séances, on vous prête le kimono!

> Renseignements au 06 83 28 77 77 mail:alliancejudobaie@gmail.com

OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES

Pour faire face à la propagation de l'épidémie de COVID-19, la municipalité est amenée à mettre en place un protocole d'engagement des associations pour l'accès aux divers équipements communaux. Vous en trouverez un exemplaire en page 4 de ce Keleier, que vous pouvez utiliser si vous en avez pas reçu par mail.

Il est impératif d'obtenir la validation de la mairie avant toutes utilisations de salles.

Nous rappelons que le virus est toujours présent; l'ouverture des salles ne veut pas dire l'oubli des gestes de prévention.

| j. |
|--|
| 1 |
| And the same |
| MAIRIE de TRÉFLEZ |
| Place Général de Gaulle 29430 TRÉFLEZ |
| Téléphone : 02 98 61 45 72 Télécopie : 02 98 61 68 79 E-mail : treflez.mairie@wanadoo.fr |
| S'engage à faire respe |
| ► La désignation d'un |

la Ville de Tréflez.

Le référent COVID

| Protocole d'en | igagement de | es associatio | ns pour l | l'accès | aux équi | ipements |
|----------------|--------------|---------------|-----------|---------|----------|----------|
| communaux | | | | | | |

| 1 | communaux | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| and comment | Par la présente, Madame/Monsieur : | | | | |
| | Président de l'Association | on | | | |
| MAIRIE de TRÉFLEZ Place Général de Gaulle 29430 TRÉFLEZ Téléphone: 02 98 61 45 72 Télécopie: 02 98 61 68 79 E-mail: treflez.mairic@wanadoo.fr | Certifie avoir pris conn | aissance du Décret n° | 2020-860 du 10 juillet 2020 our faire face à l'épidémie de | | |
| S'engage à faire respec | cter les règles suivantes : | | | | |
| _ | référent Covid chargé de l évention établies sur le sit | The state of the s | observation et du respect | | |
| tant les locaux de ne pas | s participer aux activités s vid-19 et de ne pas oublie | i eux-mêmes ou Î'un de | et à toute personne fréquen- e leurs proches présentent des avant et après une activité, | | |
| | liste nominative horodaté e signalement d'infection | | ntant les locaux collectifs aux | | |
| ▶ Le respect des mesure | es barrières : | | | | |
| - Le port du masque est de nature sportive | obligatoire dans les locau | x exceptés durant la pra | atique de l'activité si elle est | | |
| -Le respect d'une distan | ciation physique de 1 mèt | re entre chaque personi | ne est recommandé. | | |
| -L'hygiène des mains et ainsi que des espaces pa | | surtout s'ils sont manip | ulés par plusieurs personnes) | | |
| ▶ L'aération important | e avant et après utilisation | n de la salle, voire perm | anente. | | |
| | nsabilité (équipement spo | | son propre matériel dont l'en- produits hydroalcooliques, | | |
| | ction des locaux et en par nent des douches, poignée | | régulière des zones de con- es ; | | |
| Désigne Madame/Mons | ieur | | référent COVID | | |
| Avant d'accéder aux é | quipements sportifs, les | Associations doivent a | voir reçu l'accord écrit de | | |

Le maire

Anne BESCOND

Le président